

## Chapitre 4 : Rupture du contrat de travail

### I. Licenciement

#### A. pour motif personnel

1. cause réelle et sérieuse
2. pour faute
3. lié au comportement du salarié
  1. perte de confiance
  2. incompétence professionnelle

#### B. pour motif économique

1. difficultés économiques
2. mutations technologiques
3. réorganisation du travail

#### C. Conséquences du licenciement

1. procédure de licenciement pour motif personnel
2. ... pour motif économique
  1. licenciement individuel
  2. licenciement collectif de 2 à 9 salariés sur 30j
  3. licenciement d'au - 10 salariés sur 30j
3. Indemnisation du salarié
  1. ... de licenciement
    - a. 2 ans d'ancienneté minimum
    - b. motif licenciement != faute grave ou lourde
  2. ... compensatrices de préavis (sauf faute grave ou lourde)
  3. ... de congés payés (sauf faute lourde)

	F. légère	F. sérieuse	F. grave	F. lourde
Licenciement possible	N	O	O	O
Départ immédiat		N	O	O
Indemnité de licenciement		O	N	N
Indemnité de préavis		O	N	N
Indemnité de congés payés		O	O	N

#### 4. Mesures sociales en cas de licenciement économique

- priorité de réembauchage d'un an si adhère ds 4 mois
- plan social si E > 50 sal

- mesure de reclassement interne
- ... externe

#### 5. Formalités de départ

1. certificat de travail (oblig)
2. feuille jaune Assedic (oblig)
3. reçu pour solde de tout compte (fac)

### II. Autres modes de rupture

#### A. Démission

##### 1. Conditions de démission

1. sans pression du collaborateur/ employeur
2. pas ds un moment de colère
3. pas supposable par une absence du sal...

##### 2. Conséquences de démission

1. préavis à respecter
2. ... sinon verser indemnités + démission abusive
3. délivrance du certificat de W oblig.

#### B. Force majeure

- évènement extérieur imprévisible, irrésistible et insurmontable qui empêche l'entreprise de reprendre son activité.
- très défavorable au salarié : ne touche que les indemnités de congés payés...

#### C. Transaction (arrangement pour éviter les prud'hommes)

- concession réciproque pour que ce soit valable + libre consentement

#### D. Retraite

##### 1. à l'initiative du salarié (« départ à la retraite »)

- ~ démission
- préavis à respecter (2 mois)
- si sal > 60 ans → indemnité de départ à la retraite

##### 2. mise à la retraite

1. faut avoir atteint âge de la convention Co (60 ans svt)
2. pouvoir bénéficier de suite d'1 retraite tx plein (40ans cot°)

- si pas assez cotisé, faut attendre. Si > 65 ans, tant pis il y va
- ~licenciement : convocation entretien, motif, respect préavis
- indemnités retraite + licenciement